



La bataille perdue de l'aile gauche de la majorité

Des députés déplorent un « reniement des valeurs » du macronisme

RÉCIT

C'est l'épilogue d'un feuilleton de dix-huit mois. L'histoire tourmentée d'un texte annoncé, décalé, repoussé, menacé d'être enterré et finalement voté. Mais à quel prix ? Il est 23h22, ce mardi 19 décembre, et l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur l'immigration avec 349 voix pour et 186 contre. Vent debout contre un texte de la « honte », la gauche entonne *La Marseillaise* dans l'Hémicycle, brandissant des affiches avec les mots « Liberté », « Égalité » ou « Fraternité », en signe de résistance. La droite et l'extrême droite chantent également l'hymne national, mais le sourire aux lèvres.

Sur les bancs de la majorité présidentielle, l'adoption de ce texte est silencieuse. Elle est même douloureuse pour certains. Dans la majorité, entre les voix contre et les abstentions, 59 voix ont manqué, au total, sur 251 députés. Chez Renaissance, 20 députés ont voté contre, imités par 5 élus du MoDem et 2 d'Horizons. Le malaise est profond. Pour la Macronie, il y a bien un avant et un après. La première ministre, Elisabeth Borne, a beau saluer un « texte efficace et conforme aux valeurs républicaines », elle a pu constater, comme prévu, que les voix de sa majorité se mêlaient à celles des 62 députés du parti Les Républicains (LR), au prix de lourdes concessions sur le fond du texte, mais surtout à celles des 88 députés du Rassemblement national (RN). Et ça, personne n'avait vraiment voulu l'envisager. En 2017, le soir de son élection à l'Élysée, Emmanuel Macron s'était pourtant engagé à « tout faire » pour lutter contre la progression de l'extrême droite. Cinq ans plus tard, lors de sa réélection, il avait dit être conscient que beaucoup d'électeurs avaient voté pour lui au second tour « pour faire barrage à l'extrême droite ». Avant de lancer : « Ce vote m'oblige ».

Qui pourra encore le croire ? Pas Sandrine Rousseau et la gauche en général. « Il n'y a plus de barrage républicain, d'arc républicain, tout ça est mort et sois », se désole la députée écologiste de Paris. « Il n'y a pas de texte » il n'y a pas de majorité sans le RN », s'était dédouané Gérard Darmanin, peu avant le vote, sous les protestations de la gauche. Le ministre de l'Intérieur reprendrait ainsi un engagement formulé par M. Macron, mardi soir. Devant ses troupes, le chef de l'Etat s'était engagé à ce que la loi ne soit pas adoptée grâce aux voix de l'extrême droite, envisageant de demander une deuxième délibération parlementaire si c'était le cas.

En réalité, les 88 voix des députés RN ont été moins décisives que prévu sur le plan arithmétique. Mais elles ont provoqué un vrai trouble au sein de la majorité, confrontée à un cas de conscience inédit. A 15h40, Marine Le Pen annonce que ses députés voteront le texte. Au même moment, ce revirement provoque la sidération sur les bancs de Renaissance. « Une déflagration », lâche la vice-

présidente du groupe, Nadia Hai. Comme si la majorité n'avait pas en partie tenu la plume de ce mauvais scénario.

Jusqu'au scrutin prévu après 21h30 au Palais-Bourbon, les députés défilent devant la presse, salle des Quatre-Colonnes. Les uns pour faire part de leur émoi, les autres pour défendre coûte que coûte un texte désormais soutenu par l'extrême droite. Le député Renaissance de Paris Gilles Le Gendre évoque une « fracture » dans la majorité. « Le RN nous a tendu un piège qui se referme », répète-t-il, visiblement amer. L'ex-chef de file des députés macronistes a demandé en vain au gouvernement de « retirer le texte ». Comme le président de la commission des lois, Sacha Houlié. Tous deux ont finalement appuyé sur le bouton « contre » dans l'Hémicycle.

Chez Renaissance, les membres de l'aile gauche avaient déjà dénoncé une situation intenable, lors d'une ultime réunion de groupe, en fin d'après-midi. « Il faut un texte, mais pas à n'importe quel prix et certainement pas celui du reniement de ce que nous sommes, des valeurs qui nous ont animés en 2017, de ce qui nous a fait rejoindre Emmanuel Macron », lâche alors Nadia Hai, les yeux rougis à la sortie du conclave. « Les temps vont être difficiles pour la majorité », prédit la députée des Yvelines et ancienne ministre déléguée de la ville, Au MoDem, Erwan Balanant défend la même ligne. « Voir les élus du RN crier sur tous les toits que ce texte est une victoire idéologique, c'est suffisant pour ne pas le voter », justifie l'élue du Finistère.

Les élus LR jubilent

D'autres députés de la majorité veulent voir le verre moitié plein. Incarnation de la « jambe gauche » du texte, l'article sur la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers dits « en tension » a survécu au compromis avec la droite, mais dans une version dévaluée. L'élue Renaissance des Hauts-de-Seine Pierre Cazeneuve s'est montrée particulièrement dure mais privilégie la loyauté à son camp comme la plupart de ses collègues. « On ne laissera pas le point au RN : on ne va pas voter ce texte maintenant, alors qu'on vient de décrocher une CMP [commission mixte paritaire] conclusive ».

A l'Élysée, ordre a déjà été donné de convaincre les députés Renaissance qui sont prêts à voter contre d'opter pour l'abstention, de façon à éviter que le texte soit adopté avec les voix du RN. « Vous pouvez vouloir décompter les voix du Rassemblement national, cela n'effacera pas le contenu de votre loi », a fustigé la cheffe de file des députés écologistes, Cyrielle Chatelain, mardi soir, dans l'Hémicycle, sous les applaudissements de la gauche. Durcissement du droit du sol, rétablissement d'un délit de séjour irrégulier puni d'une amende, déchéance de nationalité pour les binationaux auteurs de crime contre les forces de l'ordre... Mardi, le camp présidentiel a validé plusieurs mesures réclamées par la droite, lors de la CMP. « Je ne pensais pas que la majorité présenterait un texte aussi dur », fait mine de s'étonner Renaud Labaye, secrétaire général du groupe RN. En fin d'après-midi, la messe est dite : lors de cette réunion à huis clos, la députée RN de Gironde Edwige Diaz lève la main et officialise son vote en faveur du texte. L'élue macroniste de Gironde Florent Boudié s'est estomacé. Le président de la

POUR ARRACHER CE VOTE, IL A FALLU QU'ELISABETH BORNE PIËTINE LES LIGNES ROUGES PORTÉES PAR SON PROPRE CAMP

CMP, Sacha Houlié (Renaissance, Vienne), s'abstient. La bataille est perdue, l'aile gauche de la Macronie tente désormais de sauver son honneur.

De leur côté, Les Républicains jubilent. En CMP, députés et sénateurs ont adopté le texte remanié par la droite, quasiment fidèle aux travaux du Sénat. Pour arracher ce vote, il a fallu qu'Elisabeth Borne piétine les lignes rouges portées par son propre camp sur le projet de loi. Avec leurs 62 députés et leur poids électoral anecdotique depuis les 4,8 % de Valérie Pécresse à l'élection présidentielle de 2022, les LR se félicitent « d'une victoire historique pour la droite », selon les mots de leur président, Eric Ciotti.

« C'est la tyrannie des minorités », déplore Pierre Cazeneuve. Faisant preuve d'un jusqu'à-boutisme assumé, la droite a poussé ses positions sans relâche face à la majorité, étape après étape de l'examen au Sénat jusqu'à l'adoption du texte en CMP. Une offensive menée à bien, malgré ses divisions internes. « Un hold-up ? Non, la chance sourit à celui qui la provoque et ça montre que se comporter en opposant dès le début fonctionne », savoure l'élue LR du Pas-de-Calais Pierre-Henri Dumont. A quelques mètres de lui, le chef de file des députés LR, Olivier Marleix, jubile : « On leur a fait accepter 98 % du texte du Sénat et même des mesures très fortes comme sur la fin de l'automatisme du droit du sol ». Critiqué pour sa gestion solitaire et son antimacronisme, le député d'Eure-et-Loir a été ovationné par son groupe après son intervention à la tribune, mardi soir.

En début de soirée, la rumeur d'un retrait du texte anime aussi les rangs de la droite. L'idée d'une motion de censure est également évoquée. Hors de question de voir la victoire confiée sans réagir. L'hypothèse est évacuée. Les LR rangent les menaces pour imiter leurs collègues sénateurs et approuver ce texte. « C'est assez jouissif de voir la majorité trembler après avoir passé son temps à nous humilier », affirme, revanchard, le député LR de l'Oise Maxime Minot.

Pour la gauche, la situation est moins réjouissante. Exclue des discussions, elle a été réduite à implorer les macronistes de l'aile gauche de ne pas voter le texte. Dans l'Hémicycle, le camp présidentiel a tenté de lui faire porter le chapeau de la droitisation du texte, après l'adoption de la motion de rejet des écologistes, qui a eu pour effet de relancer le travail sur le texte, en CMP, sur la base de la version durcie par le Sénat.

A distance, le leader des « nous-mêmes », Jean-Luc Mélenchon, tente de reprendre la main et appelle à la reconstitution de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale, en lambdas après ses positions sur le conflit israélo-palestinien. « Il est possible de repartir sur de bonnes bases », a-t-il voulu croire, mardi soir. La Macronie, elle, se demande comment limiter la casse après cette soirée où la victoire avait un méchant arrière-goût de défaite. ■

SANDRINE CASSINI,
MARIAMA DARAME
ET ALEXANDRE PEDRO

Pourtant, autour de M. Macron, on tente de positiver à tout prix, en minimisant la secousse. « C'est une victoire politique totale du président », se félicite-t-on à l'Élysée. Le ministre de l'Intérieur, à l'origine du fiasco, redresse la tête. « Gérard Darmanin a pris son risque, il a été opiniâtre, endurant ; il a tenu bon et à la fin a réussi à faire passer le texte », claironne-t-on Place Beauvau. « La majorité a fait bloc, la manœuvre du RN a échoué », se félicite encore Elisabeth Borne.

Au sein des ministères, flotte pourtant le sentiment d'une trahison idéologique portée par M. Macron, prêt à tout pour lutter contre l'éffritement de son pouvoir. Peu après minuit, la démission du ministre de la santé, Aurélien Rousseau, est annoncée par *Le Figaro* et l'Agence France-Presse, sans que les services du chef de l'Etat ne confirment l'information. Le chef de l'Etat « n'a pas reçu la démission » du ministre de la santé, a assuré Elisabeth Borne, mercredi 20 décembre, sur France Inter, en évoquant « un non-sujet ».

« UN TEXTE QU'IL EN COÛTE »

Pourtant, mercredi matin, M. Rousseau a confirmé au *Monde* avoir bien l'intention de démissionner du gouvernement. L'ancien communiste avait annoncé, dès mardi matin, son départ par un message adressé au secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, et en avait fait part, par téléphone, à Elisabeth Borne. « Aucun doute sur ma décision. Si le texte est voté, je pars, confiant-il au *Monde* mardi, en début de soirée. Cela touche aux murs porteurs. Je ne donne de leçons de gauche ou de morale à personne. Je constate cliniquement que ce n'est pas possible pour moi d'expliquer ce texte. » Ne pas compter sur les voix du RN, n'avait, à ses yeux, rien changé à l'affaire.

Une sortie avec un tel panache au nom de valeurs jugées bafoûtes par le projet de loi sur l'immigration a tenté d'autres membres du gouvernement issus de la gauche, sans qu'aucun ne passe à l'acte mardi. « Le président voulait un texte qui n'en coûte. Pour ne pas être empêché », constate une ministre présente lors du dîner à l'Élysée, le 12 décembre, au cours duquel M. Macron décréta qu'il veut clore le dossier, « avant Noël », sans avoir recours au 49.3 - l'article permettant de faire adopter le texte sans vote de l'Assemblée.

Lorsque, le 18 décembre, LR fait monter les enchères en réclamant une forme de préférence nationale dans le versement des aides au logement, Aurélien Rousseau (santé), Sylvie Retailleau (enseignement supérieur) et Patrice Vergriete (logement) décident d'aller voir Elisabeth Borne. « Nous ne pourrions pas soutenir le texte », préviennent-ils.

Si le projet n'est pas voté, rétorque la cheffe du gouvernement, Marine Le Pen poussera

sa proposition de loi sur l'immigration qui sera examinée à l'Assemblée en janvier. « On sera comme des cons », fait-elle remarquer. La menace ne suffit pas à calmer la fronde naissante. Avec leur collègue Roland Lescure (industrie), ces ministres de sensibilité de gauche, hormis Aurélien Rousseau, se retrouvent mardi en début de soirée chez Clément Beauce (transports) pour parler, autour d'un verre, « d'initiatives politiques à prendre ». Certains imaginent mettre leur démission dans la balance pour inciter M. Macron à « rééquilibrer » sa politique.

Les rumeurs de départ gonflent, puis se dégonflent. « Manque de sang-froid et de sens des responsabilités. Ce sont des rigolos, Macron va les claquer », cingle le patron des sénateurs Renaissance, François Patriat. « C'était plus un pschitt-pschitt qu'un puputsch ». Des zozos qui se sont pris pour des Zorro », se moque-t-on à l'Élysée, où l'on prévient : « Emmanuel Macron a vu qui tenait dans la tempête ».

Le macronisme ne sort pas indemne de cette tempête. « Je crains que cette loi ne banalise le pire », à savoir certaines idées du RN, regrette Philippe Grangeon, cofondateur du parti En marche ! en 2016, qui explique que s'il avait été député, il se serait désolidarisé, avec « tristesse », de son camp comme l'a fait le président de la commission des lois, Sacha Houlié, soutenu par Pascal Canfin, député européen et conseiller de M. Macron sur les questions d'écologie. « On se fait niquer par le RN et LR », avait grogné mardi matin, lors de la réunion de groupe, la députée des Yvelines, Marie Lebec, anciennement à l'UMP (ex-LR).

Mercredi, sur France Inter, Elisabeth Borne reconnu que des mesures étaient probablement inconstitutionnelles. N'excluant pas de devoir « revenir » sur certains points, comme les APL, elle a estimé que le texte « serait amené à évoluer » après l'examen du Conseil constitutionnel saisi par M. Macron.

Alors que ce dernier aura l'occasion de s'expliquer sur ses choix, mercredi soir, lors de l'émission « Ça Vous » sur France 5, à laquelle il a prévu de participer depuis l'Élysée, François Hollande se désole de la « fuite en arrière » de celui qui fut son secrétaire général adjoint à l'Élysée. L'ex-président de la République, lui-même accusé d'avoir trahi les valeurs de la gauche en proposant, en 2015, au lendemain des attentats du 13-Novembre, d'étendre la déchéance de nationalité pour les terroristes binationaux, se souvient qu'à l'époque, son ministre de l'économie, Emmanuel Macron, avait confié que la mesure le mettait dans un état d'« inconfort philosophique ». « Rétrospectivement, j'ai compris qu'il n'avait pas de conviction sur le sujet », soupire le socialiste. ■

CLAIRE GATINOS
DÉPUTÉE NATIONALE
ET NATHALIE SEGUAUDS

« ON LEUR A FAIT ACCEPTER 98 % DU TEXTE DU SÉNAT, ET MÊME DES MESURES TRÈS FORTES »

OLIVIER MARLEIX
président du groupe LR
à l'Assemblée nationale